

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ORCIERES
Département des Hautes-Alpes**

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2025

Convocation en date du : 19/11/2025

Nbre de membres en exercice : 15

Nbre de membres présents ou représentés : 13

Nbre de membres ayant pris part au vote : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le Vingt Six Novembre à dix-huit Heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORCIERES légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Maire d'Orcières.

Étaient présents : Mr. BOUTON Jean-François, Mme GERVAIS Marie-Françoise, Mme Martine GIRAUD-MOINE, M. GIRAUD-MOINE Lionel, M. GIRAUD-TELME Michel, M. HAUWILLER Julien, Mme REBOUL Fanny, Mme RICOU Claude, M. RICOU Patrick, M. RICOU Yannic, Mr. ROUIT Sébastien, M. SARRAZIN Bruno.

Absents représentés :

Mme PRIMAULT Florence (représenté par Mr ROUIT Sébastien)

Absents excusés : M. REY Gérard.

Absents : M. GIRAUD-MARCELLIN Gérard.

Secrétaire de séance : Mme REBOUL Fanny

2025.099 Plan de financement pour projet de développement du VTT

Le Maire rappelle au membre du conseil la délibération 2021.034 du 14 avril 2021 qui approuvait le plan de financement pour le développement du VTT suivant :

Dépenses		Recettes	
Pump track	50 000,00 €	Région 40 %	88 000,00 €
Mobilier, signalétique, pistes	170 000,00 €	Département 20%	44 000,00 €
		Autofinancement	88 000,00 €
Total	220 000,00 €		220 000,00 €

Depuis ce projet a commencé mais n'a pas pu avancer suffisamment, le changement de délégataire du domaine skiable qui a aussi la charge du développement du VTT sur le domaine à modifier les projets.

La validité de la subvention que nous avait accordé le département expire en décembre, celle de la région en octobre 2026.

Cette délibération a pour but d'une part d'actualiser les dépenses à réaliser, d'autre part d'adopter un nouveau plan de financement.

Les actions prévues en lien avec SEMILOM Rhea (base de Loisirs) et SEMILOM Resort (domaine skiable) est le suivant :

Base de Loisirs

- Démontage du four désaffecté pour créer un point services Vélo avec recharge, entretien, lavage.

Front de neige

- Création de pistes d'initiation ludiques de part et d'autre du tapis.

L'estimation de ces dépenses est la suivante :

Descriptif	Montant subventionnable	Entreprise
Pistes et modules ludiques front de neige	80 931,00 €	Outdoor éducation
Démolition four (pour construire la station de recharge à la place)	8 383,60 €	Tomex
Construction abri bois et montage station de lavage	25 983,00 €	Tomex
Fourniture Borne recharge	701,00 €	Altinova
Fourniture Station d'entretien et de lavage	12 944,00 €	Altinova
Installation et raccordement borne de recharge, signalétique	3 000,00 €	A déterminer
Total	131 942,60 €	

Le plan de financement suivant en découle :

Dépenses	Recettes	
131 942,60 €	Département	26 388,52 €
	Région	65 409,00 €
	Autofinancement	40 145,08 €
	Total	131 942,60 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

- **Approuve** les modifications de ce projet ainsi que le plan de financement correspondant,
- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subventions correspondantes.

**Le Maire,
Patrick RICOU**

